

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
SECTEUR A - DD28- 02-38-77-33-78

[résultats à afficher en mairie](#)

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE YERMENONVILLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE HOUX
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BAILLEAU ARMENONVILLE
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE GAS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE

Prélèvement	00115019	Commune	YERMENONVILLE
Unité de gestion	0808 COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE	Prélevé le :	mercredi 06 avril 2022 à 09h02
Installation	TTP 000679 LE BUTTRA	par :	SS
Point de surveillance	S 0000003664 GRANDE BACHE	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APT		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	11,3	°C				25,00
pH	7,1	unité pH			6,50	9,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28OHV

Code SISE de l'analyse : 00120971

Référence laboratoire : LSE2204-25622

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
Dichloroéthane-1.1	<0,50	µg/L				
Dichloroéthane-1.2	<0,50	µg/L		3,00		
Dichloroéthylène-1,1	<0,50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 cis	<0,50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 total	<0,50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 trans	<0,50	µg/L				
Dichlorométhane	<5,0	µg/L				
Tétrachloroéthane-1.1.2.2	<0,50	µg/L				
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0,72	µg/L		10,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	3,02	µg/L		10,00		
Tétrachlorure de carbone	<0,50	µg/L				
Trichloroéthane-1,1,1	<0,50	µg/L				
Trichloroéthane-1.1.2	<0,20	µg/L				
Trichloroéthylène	2,30	µg/L		10,00		
Trichlorofluorométhane	1,30	µg/L				

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromoforme	2,80	µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	2,20	µg/L		100,00		
Chloroforme	<0,5	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	<0,50	µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	5,00	µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00115019)

Le recontrôle montre une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 21 avril 2022

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
la référente de l'unité eaux
potable et de loisirs

signé :

Anne TOURNIER BENEY